

L'enseignement du français au Mexique : résultats de l'enquête 2010

Emmanuel Capdepon
Ambassade de France au Mexique



Synergies Mexique n° 1 - 2011 pp. 27-28

Résumé : Présentation des principales conclusions d'une enquête réalisée en 2010 par l'Ambassade de France à Mexico avec le parrainage du Secrétariat à l'Éducation Publique (SEP) sur l'enseignement du français au Mexique.

Mots-clés : enseignement du français comme langue étrangère, politiques linguistiques et éducatives.

Resumen: Presentación de las principales conclusiones de una encuesta realizada en 2010 por la Embajada de Francia en México con el patrocinio de la Secretaría de Educación Pública (SEP) acerca de la enseñanza del francés en México.

Palabras claves: enseñanza del francés como lengua extranjera, políticas lingüísticas y educativas.

Abstract: This study reports the main conclusions of a research project conducted in 2010 by the French Embassy in Mexico regarding teaching French as a Foreign Language in Mexico.

Keywords: teaching French as a foreign language, linguistic and educational policies.

Au cours du premier semestre 2010, l'Ambassade de France a réalisé une enquête officielle sur l'enseignement du français au Mexique.

Cette enquête, placée sous le parrainage du Secrétariat à l'Éducation Publique (SEP), a été menée à bien avec la collaboration de l'Association nationale des universités et des institutions d'enseignement supérieur (ANUIES), de la Fédération des institutions mexicaines privées d'enseignement supérieur (FIMPES), de la Confédération nationale des écoles privées (CNEP), de la Fédération des Alliances françaises du Mexique (FAFM), de l'Association des enseignants et chercheurs de français du Mexique (AMIFRAM) et des éditeurs de français langue étrangère CLE International, Didier, Hachette et Hatier.

Au terme d'un processus de six mois de travail qui a mobilisé plusieurs milliers d'interlocuteurs à travers toute la république fédérale, les données recueillies permettent de dégager une première série de conclusions :

1) Le français, avec quelque 200 000 apprenants, est la seconde langue étrangère la plus enseignée au Mexique, après l'anglais (pour mémoire, l'espagnol -avec plus de deux millions deux cent mille apprenants dans le scolaire- est également la deuxième langue étrangère la plus enseignée en France).

2) Le français partage avec l'anglais le fait d'être la seule langue étrangère enseignée dans les 32 États de la fédération mexicaine, à tous les publics scolaires et universitaires de l'enseignement public et privé et, hors système éducatif, dans des établissements culturels -comme les Alliances françaises et l'Institut Français d'Amérique Latine (IFAL)- et dans des écoles privées de langues.

3) Le français jouit dans l'imaginaire collectif mexicain d'une image positive et plurielle de langue d'expression de la modernité, de vecteur d'accès à l'international ou encore d'instrument de promotion personnelle et professionnelle.

4) À côté d'une offre traditionnelle de français, une offre récente se développe, notamment dans l'enseignement privé, qui traduit un intérêt nouveau pour les langues étrangères en général et pour le français en particulier.

5) Les effectifs de français tendent à se concentrer dans l'enseignement supérieur où notre langue est tout particulièrement valorisée comme langue de culture humaniste, scientifique et technique, comme langue des professions tournées vers l'international (dans les milieux du tourisme, des affaires...) et, plus généralement, comme langue d'éducation et des savoirs.

6) Les certifications de français langue étrangère à valeur internationale, notamment le DELF, le DALF et le TCF du ministère de l'Éducation nationale, suscitent une demande croissante et font l'objet d'un développement notable dans tout le pays.

7) Dans la continuité de la tradition qui associe le français à la formation des élites nationales depuis le mouvement d'Indépendance des débuts du XIX^e siècle, l'enseignement bilingue francophone -jusqu'ici essentiellement mis en œuvre au sein des établissements scolaires franco-mexicains conventionnés et/ou homologués auprès de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)- suscite un intérêt inédit de la part des autorités et des usagers du système éducatif mexicain et apparaît comme porteur de perspectives nouvelles pour le développement l'enseignement et la diffusion du français dans le pays.

En conclusion, le marché mexicain des langues est encore limité, notamment si on le compare à celui d'autres pays émergents. À titre d'information, les quelque 200 000 apprenants de français représentent moins de 1% des effectifs du système éducatif local. Ce marché toutefois connaît un réel essor. Dans ce contexte, le français non seulement maintient ses positions par rapport aux autres langues étrangères mais encore il fait l'objet d'une demande, certes variable selon les contextes, mais qui évolue - globalement et de manière tangible - à la hausse.